

Conclave sur la réforme des retraites : François Bayrou souligne les « avancées »

Publié hier à 14 : 48, modifié hier à 15 :17

Le Premier ministre a dressé le bilan, jeudi 26 juin 2025, des quatre mois de discussions menées par les partenaires sociaux sur la réforme des retraites.



Image d'illustration - Source : Service d'information du Gouvernement

À l'issue du conclave sur la réforme des retraites, le Premier ministre, François Bayrou, a recensé les « progrès » réalisés entre partenaires sociaux après quatre mois de discussions, à l'occasion d'une conférence de presse, jeudi 26 juin 2025, à l'Hôtel de Matignon (Paris).

Je suis persuadé que la méthode qui a été suivie est un signe d'espoir pour la démocratie sociale. Et pour moi, un espoir pour la démocratie sociale, c'est un espoir pour la démocratie tout court.

François Bayrou

- Premier ministre

Si aucun accord formel n'a été trouvé, les échanges ont permis d'identifier plusieurs points de convergence et de divergence qui pourraient orienter la suite du processus législatif.

Le Premier ministre liste notamment plusieurs « avancées » sur :

- le principe du retour à l'équilibre en 2030,
- une non remise en cause des conditions d'âge fixées par la loi de 2023,

- une amélioration de la condition des personnes qui ont eu des carrières hachées,
- une amélioration du droit à la retraite des femmes ayant eu des enfants,
- une meilleure prise en compte des trimestres liés à la maternité pour les carrières longues,
- une meilleure prise en compte de la pénibilité du travail.

Source : FTV

Conférence de presse du Premier ministre.

François BAYROU

Bonjour à toutes et à tous.

Je veux saluer, mesdames les ministres Catherine VAUTRIN et Astrid PANOSYAN, je veux saluer M. Jean-Jacques MARETTE, qui a joué un rôle de coordination et de facilitateur tout au long de cette période. Et puis, mesdames et messieurs, le sujet de cette rencontre est le travail que nous avons conduit depuis quatre mois, pour rechercher les voies d'une amélioration de notre système de retraite.

Comme vous le savez, depuis mardi matin, j'ai reçu toutes les organisations qui ont participé à ce conclave de négociations. J'ai fait le point avec chacune d'entre elles, individuellement ou en collège. J'ai entendu leurs positions respectives, et je leur ai demandé de dresser précisément leurs points d'accord et de désaccord. Ces organisations ont travaillé depuis quatre mois, sans interruption, dans un remarquable climat de franchise, sans intervention du Gouvernement, comme je m'y étais engagé, et sous la houlette de M. MARETTE.

Je veux le dire devant vous : ce travail, contrairement à ce qui a été abondamment dit et écrit, a été remarquablement utile. Il est vrai qu'il n'a pas, au terme de la journée de lundi, débouché dans un premier temps sur un accord immédiat, mais pour avoir fait l'inventaire détaillé des pas en avant des points d'accord et de dissonance, pour avoir de manière approfondie échangé avec chacune des organisations sur leurs priorités, sur leurs visions de l'avenir, je suis impressionné par les progrès, je crois que vous allez en avoir la preuve, qui ont été faits depuis quatre mois. Il a pu y avoir des moments de tension, parfois d'agacement. C'est inévitable dans de telles négociations et sur un sujet aussi passionné. Mais j'affirme que les représentants des salariés et des entreprises ont chacun pris en compte les attentes de leurs interlocuteurs et ont ensemble pris en compte ce qui est plus important encore, l'intérêt général. C'est ce bilan précis que je vais point par point détailler devant vous pour que chacun de ceux qui nous écoutent mesure les progrès qu'un tel effort aura permis d'envisager.

Ai-je besoin de dire que ce travail de démocratie sociale, et j'y reviendrai, politique, intervient dans un moment particulièrement difficile de l'histoire de notre pays et de l'histoire du monde, où nous nous trouvons sous la pression des risques et des violences, de soubresauts menaçants dans toutes les parties du monde. C'est-à-dire, selon moi, dans un moment où notre seule arme réelle comme peuple Français, comme nation, comme pays, pour défendre ce que nous sommes et celle de la prise de conscience et de l'unité du pays. Mais avant de faire ce bilan précis, qui vous le verrez, est incroyablement avancé, je veux dresser devant vous la liste des objectifs qui étaient ceux du Gouvernement à l'ouverture de cette séquence inédite de démocratie sociale. Et ce sont ces objectifs qui demeurent naturellement aujourd'hui.

Je vais énumérer ces objectifs d'intérêt général. Premier objectif, et le plus important : garantir l'avenir de notre système de retraite par répartition en rétablissant son équilibre financier d'ici à 2030. C'était la condition préalable, la seule que j'avais fixée aux partenaires sociaux et qui a été acceptée par tous. Deuxième objectif : augmenter autant que nous le pourrions la proportion de nos compatriotes qui choisissent de rester au travail plus longtemps. La faiblesse de l'emploi des seniors en France est, comparativement aux pays voisins, un de nos handicaps, et ce handicap menace l'avenir des retraites. Et c'est, en tout cas, à mes yeux, un appauvrissement des compétences et des talents. Troisième objectif : objectif de meilleure justice. Meilleure justice d'abord à l'égard des femmes, pour qui la maternité rend plus difficile l'acquisition des droits à la retraite, et ce n'est pas juste. Justice à l'égard de ceux qui sont contraints de prolonger leurs années de travail parce qu'ils n'ont pas leurs annuités pour éviter la décote, c'est-à-dire la diminution de leur pension. Justice à l'égard des salariés pour qui le travail pénible a des incidences sur leur santé. Femmes en âge, décote, pénibilité : voilà trois sujets sur lesquels nous souhaitons, nous espérons une amélioration du système. Quatrième objectif : ne pas alourdir le coût du travail. Nous savons avec certitude, spécialement dans une période si difficile et dans une compétition aussi âpre que celle que nous traversons, qu'un alourdissement du coût du travail est une menace directe sur l'emploi et sur les chances de nos entreprises dans la compétition mondiale. Cinquième objectif : faire que le débat sur les retraites ne soit plus une fracture politique et sociale, et en particulier qu'il ne devienne pas ce qui est, à mes yeux, une vraie menace, et peut-être une menace en cours de réalisation, un conflit de génération – les plus jeunes se trouvant en droit d'accuser les générations plus anciennes d'avoir construit leur confort sur leur dos et en compromettant leur avenir. Sixième objectif : poser pour l'avenir la question de la gouvernance. C'est une conviction ancienne pour moi que tous les sujets n'appartiennent pas au champ de la politique partisane, spécialement les sujets sociaux. Il y a d'autres modes de gouvernance. Et la gestion des retraites complémentaires de l'Agirc-Arrco, sous l'égide des partenaires sociaux, en apporte la preuve. Même si, et nous en avons peut-être la démonstration aujourd'hui, il peut se faire que la démocratie politique donne un coup de main décisif à la démocratie sociale, lorsque, dans les derniers mètres, les blocages classiques doivent être dépassés.

J'en viens maintenant à la négociation, à ce que la négociation a donné et a permis comme avancée et comme accord pour ainsi dire acquis. Je dis « pour ainsi dire » parce qu'il n'y a pas eu de signature, mais on a fait le bilan précis des conversations, des négociations, et ce sont ces avancées que je voudrais maintenant indiquer et partager avec vous.

Première avancée : tous les participants ont accepté le principe du retour à l'équilibre en 2030 pour assurer tout simplement la sauvegarde de notre système par répartition. Deuxième avancée : tous les participants se sont accordés, et ça n'était pas facile, pour ne pas remettre en cause, dans cette négociation, les conditions d'âge fixées par la loi de 2023. C'est une avancée décisive et je veux saluer le courage des responsables qui se sont accordés sur ce point. Troisième avancée : tous les participants se sont accordés pour améliorer la condition des personnes, spécialement celles qui ont eu des carrières hachées, le plus souvent des femmes, face à l'âge d'annulation de la décote, c'est-à-dire pour diminuer l'âge des départs à taux plein, ramené de 67 ans à 66 ans et demi. Quatrième avancée : tous les participants se sont accordés pour améliorer sensiblement et immédiatement le droit à la retraite des femmes ayant eu des enfants. Au lieu de la référence aux 25 meilleures années pour calculer la pension de retraite, pour les femmes ayant eu un enfant, on gagne une année, la référence étant ramenée à 24 ans et pour celles ayant eu deux enfants ou davantage, deux années, en ramenant cette référence à 23 ans, aux 23 meilleures années. Cinquième avancée : ils ont de la même manière accepté une meilleure prise en compte des trimestres liés à la maternité pour un départ anticipé au titre des

carrières longues, gagnant ainsi deux trimestres au titre de la maternité. Sixième avancée : tous les participants se sont accordés, c'était une demande très explicite et très soutenue des organisations syndicales, pour que soit mieux prise en compte la pénibilité du travail.

Alors, je vais énumérer les demandes qui étaient celles des organisations syndicales sur la pénibilité. Ils voulaient d'abord la réintégration des 3 critères de pénibilité dits ergonomiques : port de charge lourde, exposition aux vibrations et posture difficile, qui avaient été écartés de la liste des critères de pénibilité, 6 autres critères, le travail de nuit, par exemple, au moment de l'adoption de la loi de 2023. Ensuite, ils demandaient la définition, à partir de ces 3 critères, d'une cartographie des métiers exposés : métiers à risque de pénibilité permettant un repérage précoce et donc, d'une certaine manière, permettant une cartographie du risque. C'était la deuxième demande des organisations syndicales. Ces deux premières demandes ont été acceptées telles quelles. Il y avait une troisième demande : la définition de la réponse à ces risques de pénibilité. Il y avait deux types de réponses évoquées. Le premier type de réponse, c'est la mise en place d'une politique de prévention généralisée. Et la deuxième réponse, c'est la recherche de réparation. La politique de prévention généralisée a été acceptée par tout le monde, donc deux exigences et demie satisfaites. Il restait la deuxième partie de l'exigence de prévention et de réparation, qui touche à la réparation, et ici, la négociation n'a pas tout à fait permis d'aboutir. Entreprises et organisations syndicales s'accordant complètement sur la prévention, mais pas sur la réparation : les uns, les organisations syndicales souhaitant une réparation générale, et les autres, les entreprises, une réparation individuelle sur décision médicale. Et sur ce point, en effet, il demeure une recherche d'accord. Ou, je vais le dire autrement, sur ce point, une recherche d'accord est indispensable.

Mais je suis persuadé qu'un chemin d'accord existe et je voudrais dessiner ce chemin à partir, précisément, des travaux les plus récents des partenaires sociaux. Au mois de novembre et hier soir, les partenaires sociaux ont progressé, beaucoup, sur un accord dit transition-reconversion. Cet accord a été défini en novembre à partir de l'obligation d'une visite médicale à 45 ans. Et si l'on réfléchit à ce que pourrait être une politique générale de lutte contre la pénibilité, j'imagine qu'aucun d'entre nous ne souhaite que la pénibilité soit maintenue tout au long de la carrière. Si l'on se donne comme objectif de repérer à partir de ces visites médicales et de cette cartographie, les expositions à la pénibilité, on peut souhaiter, imaginer qu'on puisse proposer des réorientations aux salariés qui y sont exposés. Et donc, si je résume sur ces questions de pénibilité : il y a un accord complet de cartographie, un accord complet sur la prévention, et il y a une discussion possible et souhaitable à propos de laquelle je pense qu'il existe une voie de sortie pour la réparation.

Enfin, s'agissant du financement de ces changements, deux accords ont été trouvés : financement de la pénibilité dans le cadre des accidents de travail et des maladies professionnelles (c'est 500 millions), et rationalisation possible du cumul emploi-retraite (c'est 500 millions supplémentaires). Il n'y a pas encore d'accord trouvé. C'est la même chose. C'est le point qui reste à éclaircir pour boucler le financement des mesures de justice et de retour à l'équilibre (c'est 400 millions), mais je suis persuadé, pour avoir parlé avec toutes les organisations et envisagé avec elles des possibilités de compromis ou d'innovation ou de découverte d'un chemin nouveau, je suis persuadé qu'on peut très vite trouver un accord sur ce sujet.

Et vous voyez bien qu'il n'y a plus que deux sujets qui demeurent à résoudre et qui sont des sujets, pardon de le dire, solubles à portée de la main, alors que la totalité des décisions qui ont été l'objet d'un accord au moins implicite sont impressionnantes. Et vous conviendrez avec moi,

j'en suis sûr, que rapporté à l'ampleur des progrès et équilibre de notre système, âge, carrière des femmes, décote et pénibilité, ces deux sujets à traiter sont peu de choses dans les derniers mètres. Les experts et les négociateurs des organisations vont se remettre au travail pour rapprocher les points de vue. J'ai écrit dans mon texte : donnons-leur trois semaines, donnons-leur 15 jours, parce que certaines organisations m'ont dit que trois semaines, c'est beaucoup trop long, donnons-leur 10 jours. Je suis persuadé que ces deux points – je ne veux pas dire secondaire, mais seconds par rapport à l'ampleur des progrès qui ont été faits – ces deux points sont faciles à traiter. Le compromis est apporté, et c'est ce que je souhaite. Si les partenaires ne parvenaient pas à se mettre d'accord, le Gouvernement prendrait ses responsabilités et proposerait des dispositions de compromis qui seraient introduites dans le texte qui, en tout état de cause, prenant en compte tous ces progrès, sera, comme je m'y étais engagé, soumis au Parlement à l'automne dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Il y aura donc une démarche législative, une démarche du Parlement pour répondre à toutes les questions posées. C'est une méthode qui est fondée sur l'esprit de responsabilité des partenaires sociaux. C'est une méthode de confiance, initiée par le Gouvernement, conclue par le Gouvernement au moment décisif, lorsqu'il s'agit, non pas d'organiser un accord, mais d'entraîner les corps intermédiaires dans les derniers mètres. Mais j'ai été très frappé par le travail et par l'esprit de responsabilité.

Et je voudrais vous dire le nom des négociateurs, parce que ce sont eux qui ont fait, autour de monsieur MARETTE le travail. Sous la responsabilité de Marylise LÉON pour la CFDT, c'est Yvan RICORDEAU. Sous la responsabilité de François HOMMERIL pour la CFE-CGC, c'est Christelle THIEFFINNE. Sous la responsabilité de Cyril CHABANIER pour la CFTC, c'est Pascale COTON. Sous la responsabilité de Patrick MARTIN pour le MEDEF, c'est Diane MILLERON-DEPERROIS. Et enfin, sous la responsabilité d'Amir REZA-TOFIGHI, pour la CPME, c'est Éric CHEVEE. Je trouve que le nom de ces femmes et de ces hommes qui ont participé à construire un tel accord sans se laisser entraîner dans des blocages définitifs, comme on vient de le voir, méritait d'être dit.

Je suis persuadé que la méthode qui a été suivie est un signe d'espoir pour la démocratie sociale. Et pour moi, un espoir pour la démocratie sociale, c'est un espoir pour la démocratie tout court. J'avais dit à propos d'un autre événement : « jamais sans les Français ». Je suis persuadé que ce n'est pas en accentuant les conflits qu'on résout les problèmes de la nation, c'est en essayant scrupuleusement de trouver des réponses et de dessiner des accords. C'est ce que nous avons fait, et je remercie tous ceux qui y ont participé. Je viens de faire devant vous la liste exhaustive des sujets abordés et des points d'accord trouvés, et j'ai beaucoup de reconnaissance pour ceux qui ont consenti à cet effort, pour certains qui n'en avaient pas forcément envie, pour d'autres qui avaient probablement des buts et des ambitions beaucoup plus exigeantes. Mais ceci est fait pour améliorer la vie des Français et la vie de ceux qui, au travail, vont partir à la retraite ou envisagent de partir à la retraite. Il y aura d'autres améliorations dans le temps, mais en tout cas, là, le texte relevant tous ces accords sera soumis au Parlement à l'automne dans le cadre du projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Je vous remercie. Si vous avez quelques questions...

Anne RENAUD

Bonjour. Anne RENAUD de l'AFP. Je voulais vous demander quelles dispositions de ce que vous avez énuméré comme avancée relève de la loi ?

François BAYROU

Toutes. Là, le plus grand nombre, voilà. J'avais « toutes » en tête, mais...

Journaliste

Faut-il comprendre que les travaux vont se prolonger dans le cadre du conclave autour de Monsieur MARETTE, s'il vous plaît ?

François BAYROU

Non, il n'y a que ces deux points seconds. qui vont faire l'objet de discussions, d'abord directes, s'il faut un médiateur, monsieur MARETTE est là. Je suis à la disposition des partenaires sociaux.

Journaliste

Et comptez-vous reprendre dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale l'idée de désindexer les pensions des retraités, s'il vous plaît ?

François BAYROU

Ceci va faire l'objet de débats dans le cadre plus large des questions qui vont être posées autour du 14 juillet, dans la question si exigeante des finances publiques et des problèmes que nous avons devant nous. Je pense que j'ai indiqué que je ne voulais pas cibler telle ou telle catégorie de la population. Pas cibler les retraités. Je veux que, devant la gravité des problèmes qui se posent au pays, tout le monde ait la certitude que chacun va participer à sa mesure et à sa manière.

Astrid MEZMORIAN

Bonjour, Monsieur le Premier ministre. Astrid MEZMORIAN de France Télévisions. J'ai deux questions, s'il vous plaît, à vous poser. La première, le taux plein à 66 ans et demi et la légère amélioration de la pension des mères de famille. Savez-vous combien ça coûte et comment pensez-vous le financer, s'il vous plaît ?

François BAYROU

Il y a eu un accord, j'ai indiqué les accords financiers qui ont été trouvés sur ce sujet.

Astrid MEZMORIAN

C'est-à-dire ?

François BAYROU

Et donc, vous dites légère amélioration. Lorsque vous êtes une femme qui a mis des enfants au monde et qui ainsi a perdu des facilités pour son activité, pouvoir gagner deux années sur les meilleures années comme référence pour la pension de retraite, à mes yeux, ce n'est pas une légère amélioration. Et gagner six mois, ce n'est pas une légère amélioration. Et si vous ajoutez

l'une des deux mesures à l'autre, ce n'est pas une légère amélioration, c'est une amélioration tout court.

Astrid MEZMORIAN

Merci. Ma seconde question est la suivante. Vous aviez engagé la réussite de votre Gouvernement sur l'organisation de cet événement, le conclave. Le conclave ayant échoué, si je peux me permettre, quelle conclusion faut-il en tirer quant à votre Gouvernement ? Merci.

François BAYROU

Madame, est-ce que vous étiez à cette conférence de presse, là ? Vous venez d'arriver. Vous n'avez pas entendu le texte de la conférence de presse. Alors, franchement, oser parler d'échec quand on a un tel nombre d'accords essentiels sur le régime des retraites, ça ne me semble pas réaliste. Mais peut-être que vous étiez venu avec la question avant d'entendre la réponse.

Audrey TISON

Bonjour, Audrey TISON, France info. Les socialistes vous accusent de trahison depuis quelques jours. Ils ont déjà déposé une motion de censure. Comment vous jugez leur attitude ? Qu'est-ce que vous leur répondez ?

François BAYROU

Je pense qu'il y a des réflexes. Je pense qu'ils entraînent un peu comme la question de votre consœur. Ils entraînent dans le problème avec la certitude qu'on échouerait et qu'il n'y aurait pas de texte proposé au Parlement. Alors, maintenant, ça paraît un peu baroque, mais je pense que ce sont des raisons internes. Quand on a les organisations syndicales, et celles que j'ai nommées sont des organisations syndicales de premier plan, toutes ne sont pas là, mais disons, tous ceux qui participent au réformisme. Je n'imagine pas que le parti de Jacques DELORS et de Michel ROCARD, par exemple, pour ne citer que ceux qui ne sont plus là, puissent considérer que c'est objet de censure. Je crois pouvoir le dire, les sociaux-démocrates que je connais bien, je partage avec eux, nous partageons avec eux l'idée que c'est précisément dans la responsabilité de la société civile qu'on doit trouver des aménagements sur des sujets essentiels pour les femmes et les hommes, et je commence exprès par les femmes. Et donc, je pense qu'ils avaient besoin de manifester un signe d'opposition pour des raisons internes que je peux comprendre et que je ne... que je ne condamne pas, mais je ne crois pas que, sur le fond, le parti socialiste, avec son histoire, puisse être en désaccord avec cette méthode.

Mathilde PIQUÉ

Bonjour, Monsieur le Premier ministre. Mathilde PIQUÉ, RTL. Dans les négociations, un des points de désaccord portait aussi sur les carrières longues. Dans quel sens est-ce que vous comptez arbitrer sur ce point-là ? Est-ce qu'on garde les bornes d'âge actuelles ? Est-ce qu'on n'en met qu'une seule, notamment à 18 ans ?

François BAYROU

Franchement, cette question est ouverte et elle est notamment reliée à la question d'un meilleur équilibre du financement que j'ai évoqué dans le papier. Et donc, j'en ai beaucoup parlé avec les organisations syndicales et des entreprises. Je pense qu'il y a des réglages à trouver sur ce sujet, et j'ai confiance que nous allons les trouver d'ici au PLFSS.

Julien NÉNY

Bonjour. Julien NÉNY pour France Inter et Radio France. Il y a un sondage qui est paru deux heures avant le début de votre conférence de presse qui montre le pessimisme certain des Français, deux Français sur trois, d'après ce sondage, qui pensent que vous ne finirez pas l'année à Matignon. Est-ce que vous pouvez répondre au pessimisme de ces Français ?

François BAYROU

Non, d'abord, je veux leur répondre que je comprends très bien leur sentiment. Le même sondage, au mois de décembre, quand j'ai été nommé, pour 84 %, considéraient que je n'atteindrai pas la fin de l'année 2024. Bon, et puis on a passé la fin de l'année 2024, et si quelqu'un est conscient des risques que la situation politique du pays, sans majorité d'aucune sorte, ni absolue, ni relative, fait courir au Gouvernement, le Gouvernement de Michel BARNIER, avant moi, a été censuré, et je lis des menaces de censure tous les jours. C'est probablement le mot qui est le plus souvent écrit. Et donc, je partage leurs soucis ou leurs inquiétudes. Mais mon travail, à moi, notre mission, à nous, les ministres qui sont là avec moi, c'est de répondre aux questions qui se posent et aux enjeux du pays sans rechercher, si j'ose dire, la sécurité de l'emploi. Puisqu'on parle de travail, et je suis tout à fait déterminé, et moi-même, si vous m'aviez demandé de me situer dans le sondage, je ne sais pas où j'aurais été.

Journaliste

Juste une petite relance, monsieur le Premier ministre. Certains vous accusent, y compris au sein du Gouvernement, de chercher d'abord à gagner du temps, et pensent même que vous faites ça très bien. Qu'est-ce que vous leur répondez ?

François BAYROU

Vous trouvez que c'est gagner du temps, ça ?

Journaliste

Certains pourraient le penser, oui.

François BAYROU

Certains pourraient le penser, alors. C'est que... Que voulez-vous ? La malveillance est plus répandue que la lucidité.

Laurence DEQUAY

Bonjour, monsieur le Premier ministre. Laurence DEQUAY, au magazine Marianne. Est-ce que vous êtes prêt à confier le pilotage de la CNAV aux partenaires sociaux ?

François BAYROU

Je l'ai dit. Je suis depuis longtemps acquis à l'idée que notre organisation sociale, nos systèmes sociaux, nos systèmes de retraite, nos systèmes de sécurité sociale devraient, en effet, être confiés à la responsabilité des partenaires sociaux. Il y a une condition, c'est qu'on arrive à l'équilibre, et il y a une condition, c'est qu'eux-mêmes le souhaitent. Devant Monsieur MARETTE, je veux dire que l'AGIRC-Arrco, le système de retraite complémentaire, est entièrement entre les mains des partenaires sociaux et qu'il a pris, chaque fois que nécessaire, les décisions de gestion, et que sa situation financière est, pour le moins qu'on puisse dire, équilibrée. Et je voudrais que tous nos systèmes sociaux soient dans la même situation. Donc, oui, je ne sais pas si on y arrivera. Il faut que tout le monde dise oui et que tout le monde s'accorde sur une architecture et sur - comme vous l'avez dit très justement - l'exercice de la

responsabilité. Mais mon intention, mon souhait, ma volonté, j'allais presque dire mon rêve, c'est qu'en effet, on change le système de gestion de la protection sociale en France, et qu'on le fasse échapper aux conflits politiques, j'allais dire politiques, qui empêchent les Français d'avoir confiance dans l'évolution de ce système, parce que la question, c'est qu'au bout du compte, c'est la survie du système qui est en jeu. Franchement, si des jeunes garçons et des jeunes filles, ceux qui sont dans les générations les plus récentes, s'ils étaient conscients de la situation qui leur a été faite, ils manifesteraient dans la rue contre une organisation du système qui fait peser sur leurs épaules, qu'ils travaillent déjà ou qu'ils travailleront plus tard, qui fait peser sur leurs épaules le financement des retraites d'aujourd'hui. Quelle famille peut accepter ça ? Et tout ça se passe sans qu'on ne dise rien, dans l'hypocrisie la plus complète, parce que c'est de l'hypocrisie. Vous croyez qu'il y a un des responsables qui ignore que c'est par le déficit et la dette qu'on finance tout ça ? Pardon de cette expression un peu forte, ça m'indigne. Je trouve que cette irresponsabilité est d'abord une immoralité. Alors, je reconnais que ce n'est pas pratique de poser cette question, de même que la question du financement public. Ce n'est pas pratique. Je préférerais de beaucoup qu'on ait des sous et qu'on ait à s'intéresser à la question de savoir comment on les dépense. C'est ce qui a été fait depuis quelques décennies, et vous m'accorderez que je me suis engagé très tôt, tout seul, contre cette fatalité.

Marie-Aude GRIMENT

Bonjour, Monsieur le Premier ministre. Marie-Aude GRIMENT pour Actuel CSE. J'ai deux questions. Tout d'abord au sujet des femmes. Les partenaires sociaux, à un moment, ont évoqué de supprimer la dernière surcote de 2023 pour compenser d'autres propositions. Est-ce que vous maintenez bien cette surcote aujourd'hui ?

François BAYROU

Alors, les spécialistes sont là, et je vois qu'ils hochent la tête.

Marie-Aude GRIMENT

D'accord. Ma deuxième question, ils ont également évoqué une hausse des cotisations salariales et patronales comme nouvelle source de financement. Est-ce que c'est une piste que vous conservez ou que vous éliminez ?

François BAYROU

Ça n'a pas été retenu dans le plan que nous avons présenté. Parce qu'il faut que vous compreniez, je l'ai dit dans le texte, le souci du coût du travail est très important. Et le souci du revenu du travail est au moins aussi important que celui du coût du travail. Et donc, autant que je le pourrai, je protégerai le travail. Il n'y a plus de questions. Ah, pardon. Vous êtes le dernier intervenant inscrit.

Thibault PETIT

Bonjour. Thibault PETIT pour TF1/LCI. Vous avez évoqué beaucoup de mesures qui ont un coût. J'en profite pour reposer la question de ma collègue de France Télévisions. Combien coûte-t-elle, notamment la retraite à taux plein à 66 ans et demi et non à 67 ans ? Est-ce que vous êtes sincèrement persuadé que vous arriverez à l'équilibre financier d'ici 2030 ? Et

comment comptez-vous le faire ? Et si vous ne parvenez pas à un accord qui le permettrait, que comptez-vous faire ? Merci.

François BAYROU

Je suis absolument déterminé à ce qu'on respecte l'engagement d'équilibre financier en 2030. Je suis absolument déterminé à ce qu'on fasse le premier pas vers cet équilibre financier. Pour ça, il y a ... allez, 1,5 milliard, quelque chose comme ça, si j'ajoute deux fois 500 millions et 400 millions, on est dans cet ordre de grandeur-là qu'il faut financer, que les partenaires sociaux se sont engagés à financer pour les deux tiers, et le troisième tiers, j'ai indiqué que ma conviction et mon analyse étaient qu'on était tout près d'un accord pour que ce financement puisse intervenir. Oui ?

Thomas DESPRÉ

Bonjour, Monsieur le Premier ministre. Thomas DESPRÉ, RTL. Vous présenterez dans 15 jours votre budget. Vous savez, l'année dernière, les budgets ont été compliqués à passer pour votre prédécesseur, Michel BARNIER. Est-ce que vous essayez de chercher un accord politique également, un pacte de non-censure ? Et ces points d'accord seront mis dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Est-ce que vous êtes en mesure de vous engager aujourd'hui à ne pas utiliser l'article 49.3 pour faire adopter ces mesures ?

François BAYROU

Alors, vous êtes... c'est une des caractéristiques de votre métier que de considérer qu'il ne faut jamais s'intéresser à aujourd'hui et que ce qui est plus important, c'est de se demander ce qui se passera demain. Mais vos auditeurs, je crois, sont intéressés par ce qui se passe aujourd'hui, par un accord aussi important, alors qu'on leur avait dit que c'était un échec, comme disaient quelques-uns de vos collègues. Vous allez attendre jusqu'au 14 juillet. Alors, ce n'est pas du tout ce que vous dessiniez là : des négociations politiques pour trouver un accord de non-censure... Ça n'a rien à voir avec tout ça. Ce que nous allons faire d'ici à la mi-juillet, un peu avant ou un peu après probablement le 14 juillet, ce que nous allons faire, c'est présenter aux Français, sans dissimuler, les conditions qui peuvent permettre à notre pays d'aller vers, non pas l'équilibre des finances publiques, mais un meilleur équilibre des finances publiques. Je considère que notre pays est menacé dans son avenir et dans son présent. Il est menacé... J'ai fait, comme vous savez, une conférence de presse pour donner les vieux... Nous avons fait, avec le Gouvernement, une conférence de presse pour donner les vrais chiffres. Je considère que la menace qui pèse sur nous, et qui est le résultat de décennies d'accumulation de déficit et de dettes, contre lesquelles je me suis battu, vous me l'accorderez, tout seul, mais je sais que la solitude, ce n'est pas si désagréable que ça. Et donc, on dit quelquefois qu'il vaut mieux être seul que mal accompagné. Et donc, ce combat que j'ai mené, c'est un combat d'urgence vitale. Et d'ici au 14 juillet, la mi-juillet, nous dirons, je dirais aux Français, quels sont les moyens, les voies et les moyens, pour entrer dans un plan de retour à l'équilibre qui prendra 4 ans pour retrouver le seuil à partir duquel la dette n'augmente plus. Et ceci est pour moi un engagement d'honneur. Pas de trafic avec des appareils politiques. Merci à tous.
